

Mail envoyé massivement à la Médiatrice à partir du mercredi 16 novembre

Madame,

Je vous demande d'intervenir en tant que Médiatrice afin que M. Pap Ndiaye réponde à la requête que lui a adressé M. Terada le 3 octobre. En effet, il a déposé un recours hiérarchique pour demander l'annulation de sa mutation dans l'intérêt du service, et à ce jour, il n'a toujours pas eu de réponse du Ministère.

Pourtant, lorsqu'il avait adressé un recours hiérarchique auprès de M. Pap Ndiaye le 13 septembre contre sa suspension, ce dernier lui avait répondu par un courrier daté du 26 septembre pour y faire droit et annuler la suspension, soit moins de deux semaines après la requête.

En espérant que la réponse du Ministère sera, en cohérence avec celle du précédent recours, favorable à M. Terada.

Cordialement,
Prénom Nom, qualité

Réponse reçue le vendredi 25 novembre

Madame/Monsieur,

Je vous informe que la médiatrice de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur a bien reçu et pris connaissance avec la plus grande attention de vos courriels concernant la situation de M. Kai Terada.

Cordialement,

Secrétariat de la Médiation
de l'éducation nationale
et de l'enseignement supérieur
Tél. 01 55 55 39 87
mediateur@education.gouv.fr

Mail envoyé massivement à la Médiatrice à partir du jeudi 01 décembre

Madame la Médiatrice,

Nous vous remercions d'avoir pris connaissance de nos courriels concernant la situation de M. Kai Terada. À l'issue d'une conférence au salon européen de l'éducation, une enseignante du lycée Joliot-Curie de Nanterre [a pu échanger brièvement](#) avec M. Pap Ndiaye au sujet du recours hiérarchique de M. Terada : le Ministre lui a répondu qu'il ne pouvait rien faire car il y a un contentieux en cours et que c'est au tribunal administratif de juger l'affaire. Dans un [article paru dans Libération](#), nous apprenons que le Ministère maintient sa position en prétendant à nouveau que la décision n'est plus de son ressort en renvoyant une fois de plus à la décision du tribunal administratif pour se justifier. Nous attendons donc beaucoup de votre médiation pour que le Ministère réponde au recours de M. Terada (sachant que le recours se termine ce samedi 3 décembre).

Cordialement,
Prénom Nom, qualité

Réponse reçue le mercredi 07 décembre

Madame/Monsieur,

En réponse à votre courriel, je vous informe que j'ai fait part au cabinet du ministre de votre demande visant à ce qu'une réponse soit apportée à M. Terada.

Cordialement,

Catherine Becchetti-Bizot
Médiatrice de l'éducation nationale
et de l'enseignement supérieur